Secteur Hors de France du SNUipp-FSU
réunion d'information syndicale départementale

PARTIR ENSEIGNER À L'ÉTRANGER

AEFE, MLF, homologués, échanges, COM, détachement, contrat local, ...

L'équipe du secteur Hors de France

Estelle Mauget (21), Catherine Desliens (poste AEFE), Jean-Michel Chassagne (Madrid)
Christine Bernigaud (01), Alexandra Berbain (La Haye), Marc Biau (Barcelone), Pierre Brezot (Madrid)

Rôle du secteur Hors de France

Le HdF siège dans toutes les instances des réseaux d'établissements à l'étranger :
à l'AEFE, à la MLF, au MEN, au groupe de travail pour le recrutement en écoles européennes...

Le HdF intervient notamment sur :

- les opérations de recrutement (CCPC des expatriés AEFE, CCP MLF, COM et autres réseaux)
- les opérations de gestion des personnels AEFE : temps partiels ; détachements ; contrats, etc.
- les détachements et les réintégrations (auprès du MEN, avec les sections départementales)
- les questions statutaires et indemnitaires des détachés et la carte des emplois à l'AEFE
- les questions statutaires des personnels détachés de la MLF
- les problèmes collectifs et individuels des écoles et collègues à l'étranger, leurs revendications

Le HdF informe les personnels en poste et les candidats au départ.
Le HdF est en contact avec tous les acteurs de la communauté éducative à l'étranger (administrations, opérateurs, députés et sénateurs de l'étranger, assemblée des Français de l'étranger, fédérations de parents, association de Français...).

Information, communication

www.snuipp.fr/-Hors-de-France-

- site régulièrement mis à jour (articles, recrutements, textes en vigueur...)
- publications : SNUipp info, la lettre du HdF
- RIS dans les départements et à l'étranger,
- messagerie : HdF@snuipp.fr
- téléphone : 01.40.79.50.70

Syndicalisation au secteur Hors de France

En 2015-2016, près de 950 collègues ont adhéré au SNUipp-FSU HdF (dont 30 % des détachés de l'AEFE).

Les collègues de l'étranger syndiqués au HdF reçoivent nos publications. (Ils peuvent rester inscrits sur la liste de diffusion snuipp de leur département d'origine pour conserver un lien.) Ils agissent avec le SNUipp pour leurs revendications, ils font face à une hiérarchie beaucoup plus présente, etc.

Les sections locales du HdF

Nous avons plus de 80 sections locales ou correspondants dans le monde entier, pour informer, agir,…
Avec le secteur HdF, elles agissent pour défendre les collègues individuellement et pour défendre nos revendications, tant « françaises » que « mondiales » (réseau AEFE,…) ou locales.
Nous communiquons aux collègues les coordonnées de nos sections et correspondants locaux qui siègent dans les commissions locales, notamment pour le recrutement.

Le problème des détachements

Compte tenu de la situation de déficit alarmante de certains départements, le MEN a décidé d'exercer un contrôle plus strict sur le détachement. (Plus de 180 refus entérinés par le MEN en juin 2016)
Les demandes de détachement doivent parvenir à la DGRH du MEN au plus tard le 31 mars (Après, ne sont examinées à titre dérogatoire que les demandes pour l'AEFE et la MLF.)
Rappel : Les détachements ne sont accordés qu'après deux années d'exercices comme titulaire (trois ans à l'AEFE). Des dérogations existent (existaient ?) pour suivi de conjoint.

Le problème des disponibilités

Sur les postes en contrat local sans détachement, donc en disponibilité, il y a interruption de carrière et la cotisation pour la retraite de fonctionnaire reste volontaire (et difficile sans un salaire conséquent).
Rappel : La disponibilité pour convenance personnelle peut être refusée. Les disponibilités de droit sont principalement pour suivi de conjoint ou pour élever un enfant de moins de huit ans.

PARTIR ENSEIGNER À L'ÉTRANGER en 2017

Toutes les infos et les liens depuis notre site : www.snuipp.fr/-Vous-voulez-partir-

Avec l'AEFE : Opérateur Public *www.aefe.fr*

L'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger est le plus important réseau d'établissements français à l'étranger. Il gère sous contrat (gestion directe ou convention) 230 établissements dans 136 pays du monde. Il y a plus de 180 000 élèves. Les programmes et les méthodes d'enseignement sont conformes et homologués par le Ministère de l'Éducation Nationale. Les élèves français peuvent bénéficier d'une bourse scolaire desservie par l'état français. Ils sont préparés aux examens et diplômes français.
Tous ces établissements contribuent au rayonnement de la culture française.

Il y a trois statuts au sein de ces établissements :

Les expatriés

Ce nombre de postes est en constante diminution dans le premier degré, ils sont réservés aux fonctions de directeur d'école, de conseiller pédagogique, d'enseignant maître formateur. C'est un véritable parcours du combattant pour être recruté (dossier et entretien). Très bonnes voire excellentes conditions salariales et indemnitaires. Le SNUipp suit les dossiers et siège à la commission paritaire.

- *Recrutement : dossier en septembre à partir du site de l'AEFE.*

Les résidents

Ce sont des enseignants titulaires établis dans le pays depuis au moins trois mois dans le pays d'accueil ou suivant leur conjoint (marié ou pacsé). Les titulaires recrutés hors pays d'accueil ont un recrutement différé donc on les appelle des faux résidents, ils sont en disponibilité les trois premiers mois de leur embauche puis détachés auprès de l'AEFE. Salaire Paris, sans l'IRP, augmenté d'une indemnité spécifique de vie locale (ISVL) variable selon les pays.
Une liste indicative des postes de résident à pourvoir parait mi- janvier sur le site AEFE. Les dossiers de candidature sont à adresser directement auprès des établissements ou des services culturels des ambassades selon les pays. Les résidents sont recrutés localement après avis de la commission consultative paritaire locale où siègent des représentants du SNUipp.

- *Recrutement : dossiers en janvier (fin décembre à février selon les pays)*

Les contrats locaux

C'est la situation la plus précaire. Ils sont rémunérés sur le budget des établissements. Les contrats varient selon les pays et les établissements. Un titulaire de l'Éducation Nationale ne peut prétendre au détachement avec ce statut, il est en disponibilité ce qui représente un blanc dans sa carrière.

Avec la MLF : Opérateur privé *www.mlfmonde.org*

La Mission Laïque Française est une association française qui a pour but de diffuser la langue française. C'est le second opérateur de l'enseignement à l'étranger.
Il y environ 500 postes de détachés (primaire et secondaire confondus).

Les écoles d'entreprise

La MLF crée des écoles pour les cadres et agents installés à l'étranger.
La mission des enseignants qui sont généralement sur une « base de vie » pendant 6 ans nécessite une grande polyvalence et de grandes facultés d'adaptations. Ils bénéficient d'un contrat du type expatrié et ont ainsi des avantages non négligeables. Ils sont détachés auprès de la MLF et rémunérés par l'entreprise. Niveaux multiples, horaires variables, activités périscolaires…

Les établissements MLF et le réseau OSUI au Maroc

Ces établissements sont auto financés, les enseignants sont recrutés à Paris mais détachés auprès des établissements. Ce sont les établissements qui rémunèrent les agents et non la MLF.

- *Recrutement : dossiers en octobre et novembre (< 20/11/17)*

Cas particulier de l'AFLEC *www.aflec.net*

L'Association franco-libanaise pour l'éducation et la culture (AFLEC), association 1901, est partenaire de la Mission Laïque Française dont elle est censée partager la vision et les principes. Elle gère six établissements scolaires français au Liban et aux Émirats Arabes Unis.

Avec les établissements homologués, partenaires MLF et/ou AEFE. (Établissements privés)

De nombreux emplois sont accessibles pour le premier degré, le recrutement y est plus facile mais les contrats peuvent y être précaires. Le recrutement est opéré directement par l'établissement, des annonces sont publiées sur Télérama, Le Monde et la MLF peut aussi recruter.
Un grand nombre d'éléments contractuels sont à considérer avant d'accepter le poste : le salaire annuel, la fiscalité, les congés maladies, etc.
N.B. Pour les États-Unis, postes et procédures sont publiés sur le site AEFE zone Amérique du Nord.
Attention à la précarité et au statut. (Cf. notre site.)

Avec les échanges et actions de formation à l'étranger pour l'année 2017-2018

Une note est publiée au BOEN en octobre pour la rentrée scolaire suivante. Elle fixe les objectifs et les modalités de recrutement. *(MENE1521871N n° 2105-157)*

Programme Codofil *www.ciep.fr/programme-codofil-louisiane*

Le Council for the Development of French in Louisiana : séjours en Louisiane d'enseignants du premier et second degré et de candidats professeurs de français langue étrangère (FLE).
En 2014, ont été recrutés 43 enseignants tous degrés confondus. En 2014-2015, 70 enseignants étaient détachés en Louisiane pour le 1er degré. *(dernières statistiques)*

C'est le CIEP (Centre International d'Études pédagogiques) qui gère les candidatures. À savoir :
Entretien en anglais. Aucune liste de postes vacants publiée. Stage obligatoire en août.
Ces postes conviennent plutôt à des candidats sans charge de famille, voire à des couples d'enseignants dont les deux conjoints sont candidats à ce programme.

- *Recrutement : note au BOEN puis dossiers d'octobre à mi-janvier*

Échange franco-allemand d'enseignants du premier degré

Les enseignants restent rémunérés sur les postes dont ils sont titulaires. Leur poste n'étant pas déclaré vacant, ils doivent ensuite regagner leur poste en France (ou renouveler l'échange).
Dossier de candidature sur *www.eduscol.education.fr* / Formation enseignants / Formation continue
Envoi des candidatures par voie hiérarchique, avis de l'IEN et l'IA DASEN. La DSDEN peut éventuellement organiser un entretien (motivations, compétences linguistiques et capacité d'adaptation).

L'affectation définitive est prononcée en mai lors du séminaire de contact obligatoire (4 jours).

- *Recrutement : note au BOEN puis dossiers d'octobre à mi-janvier*

Échange franco-québécois poste pour poste d'enseignants du premier degré

Entre quinze et vingt échanges poste pour poste avec le Québec sont organisés chaque année scolaire entre des enseignants du premier degré (GS à CM2) ou spécialisés (option D).
Ils sont gérés par le rectorat de l'académie d'Amiens : *www.ac-amiens.fr/postepourposte-quebec/*

- *Recrutement : note au BOEN puis dossiers d'octobre à mi-décembre*

Le programme Jules Verne

En complément des échanges de programme de mobilité, il offre également la possibilité de départ à des enseignants détachés ou mis à disposition dans des établissements scolaires ou des fondations gestionnaires d'établissements éducatifs étrangers. Ils sont placés sous tutelle hiérarchique partagée, française et locale

- *Recrutement : note de service en janvier*

Avec d'autres opérateurs

En école européenne

Ces écoles (14 en : Belgique, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Italie, Espagne, Royaume-Uni) réunissent des personnels de différentes nationalités de l'Union européenne, elles dispensent un type d'enseignement particulier (programmes spécifiques, sections linguistiques,...) et exigent une grande participation des collègues à la vie de l'établissement. Les personnels sont dotés d'un statut spécifique. La durée de séjour dans ces établissements est normalement de 9 ans (période probatoire de 2 ans, deuxième période de 3 ans, renouvelable une fois pour 4 ans).
Le recrutement, très sélectif, requiert une solide expérience professionnelle et des qualifications. La liste des postes vacants n'est pas publiée.

- *Recrutement : note de service courant février, dossier en mars, entretiens possibles avril-mai.*

En Andorre, à Monaco

Peu de chances mais consulter notre site : *www.snuipp.fr/Andorre* *www.snuipp.fr/Monaco*

En détachement au MAEDI

Quelques postes possibles dans un service ou un établissement relevant du **Ministère des Affaires Étrangères**, dans les Alliances Françaises et postes d'experts techniques internationaux (ETI)

- *Recrutement : note de service en juillet, publication des postes dans le courant de l'année.*

Avec le CIEP (seulement en été !)

Stages linguistiques du CIEP *www.ciep.fr*

Le Centre International d'Études Pédagogiques, organise des stages à l'étranger destinés aux enseignants du premier degré qui souhaitent se perfectionner en allemand ou en anglais, dans les domaines linguistiques, pédagogiques et culturels. Ces stages à durée variable se déroulent pendant les congés d'été.
Pour le stagiaire, tous les frais de formation, d'hébergement et de nourriture sont pris en charge par le ministère de l'éducation nationale. Les frais de transport restent en revanche à la charge du stagiaire.

- *Inscriptions : note au BOEN en octobre puis dossiers jusque mi-janvier.*

En espérant que cette réunion d'information syndicale a répondu à vos attentes.

Le secteur Hors de France du SNUipp-FSU
qui a pour habitude de dire : « Pas de syndicat sans syndiqués »
ou encore : « Ne restez pas isolés, adhérez ! »